Communauté de Communes du
Mont des Avaloirs

DECISION DE LA PRESIDENTE
2021CCM001
Vente Pavillon 14 rue de la Couperie
Villaines la Juhel

La Présidente de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs,

La communauté de communes a été sollicitée pour l'acquisition d'un pavillon situé 14 rue de la Couperie à Villaines la Juhel, sur la parcelle référence cadastrale YO1122.

Il s'agit d'une maison édifiée en 1991 de 80,20 m2, elle est mitoyenne avec garage sur le côté comprenant : entrée, cuisine, couloir desservant salon – séjour, wc – salle de bains, 3 chambres, terrain devant et derrière.

L'avis du domaine sur la valeur vénale est estimé à 88 000 €.HT (marge de négociation +/- 10%)

Vu la délibération n°2020CCMA037b, donnant à Madame la Présidente délégation du conseil communautaire pour :
Opérer le choix des locataires et de signer les actes à intervenir dans le cadre de la location et/ou de la vente des biens communautaires (terrains, équipements mobiles, logements, atelier relais, etc.)

Après avoir reçu l'avis favorable à l'unanimité du Bureau réuni le 17 mars 2021 pour la mise en vente du bien immobilier précité,

DECIDE

- De mettre en vente la maison, propriété de la communauté de Communes sise au 14 rue de la Couperie à Villaines la Juhel,

- De désigner l'office notarial pour réaliser l'acte à venir

- D'autoriser Madame la Présidente à procéder aux négociations avec les potentiels acheteurs et à signer toutes formalités quant à cette décision.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont copie sera adressée à :

- Madame la Sous-préfète de Mayenne
- Madame le receveur de Villaines la Juhel.

Fait à Pré en Pail Saint Samson,
Le 17 mars 2021

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MONT DES AVALOIRS
PRÉ EN PAIL SAINT SAMSON (Mayenne)

La Présidente,

Diane ROULAND

Accusé de réception en préfecture
053-200042182-20210317-DP2021CCMA001-DE
Date de réception préfecture : 29/03/2021